

Faits saillants des décisions du conseil d'administration

30e assemblée ordinaire – 23 mars 2009

En début de séance, lors de la période de questions à l'intention du public, a été adressée au président une question relative aux intervenants du CSSSAM-N qui offriront des services au sein des deux GMF (groupes de médecine familiale) du territoire.

Le président a souligné la présence de deux nouveaux administrateurs : madame **Françoise Cloutier**, directrice générale de l'Association des CMDP du Québec, ainsi que monsieur **Étienne Dumais-Roy**, kinésiologue et responsable du centre de santé du CSSSAM-N. On leur souhaite la bienvenue.

Le président a aussi rappelé le **départ du directeur général**, monsieur Marc Fortin. Des remerciements pour sa grande contribution et son engagement lui seront adressés.

Une lettre a été acheminée au ministre de la santé pour obtenir son autorisation afin d'**ouvrir le concours pour le recrutement d'une directrice générale ou d'un directeur général**. D'ailleurs, les administrateurs ont mandaté la firme Ray & Berndtson pour encadrer et soutenir le comité de sélection dans le processus d'identification de candidats potentiels.

La directrice générale intérimaire a résumé ses activités depuis le début de son intérim, soit le 23 février 2009.

Services à la clientèle

La présidente du comité de vigilance et de la qualité des services a déposé et commenté le rapport de la dernière rencontre du comité, entre autres du dépôt du **projet de protocole de prestation sécuritaire des soins et services en situation de dangerosité potentielle** et des **projets de recherche du comité d'éthique de la recherche**.

La commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services a elle aussi déposé et commenté son rapport périodique. De plus, madame Moreau a annoncé qu'elle cessera ses activités professionnelles dès le mois de juin 2009. À cet effet, la composition d'un **comité de sélection** a été proposée et approuvée.

Le rapport final de la démarche d'agrément a été présenté : Agrément Canada a rendu sa décision et octroie au CSSSAM-N un **agrément conditionnel** avec rapports (août 2009 et février 2010) et une visite supplémentaire qui aura lieu en février 2010 pour les services suivants : gestion de la médication, soins et services à domicile, centres d'hébergement ainsi que les services de soins intensifs. La directrice générale intérimaire a profité de l'occasion pour saluer la mobilisation de l'ensemble des équipes. Cette dernière fera la tournée des équipes d'agrément en reconnaissance pour le travail effectué.

Affaires administratives

Le conseil a également :

- analysé la **situation financière** du CSSSAM-N après 11 périodes, soit du 1^{er} avril 2008 au 31 janvier 2009 et entériné le **rapport périodique (RR-444)**;
- entériné l'**augmentation de 2,33% du prix des loyers** adjacents au centre d'hébergement de Louvain dès le 1^{er} juillet 2009;
- adopté la **Politique d'achat pour l'acquisition ou la location de biens et services, pour les travaux de construction ou pour la sélection de professionnels liés à la construction** du CSSSAM-N;
- adopté la **Politique sur la circulation des représentants des fournisseurs à l'intérieur des installations du CSSSAM-N**.

Affaires médicales

Les membres du conseil d'administration ont entériné les recommandations du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens relativement :

- aux **nominations** des docteurs en psychiatrie Jean-Claude Bertrand, Pierre Verrier, Paul-André Lafleur, Sylvain Laniel, André Lelièvre, Marc Lonergan et Jean-Robert Turcotte;
- au **renouvellement** du statut du docteur Bruno Bosisio;
- à la **démission** de deux médecins et d'une pharmacienne.

De plus, afin de se conformer à l'article 258 de la Loi, la deuxième partie des **preuves d'assurance-responsabilité** des médecins et des dentistes du CSSSAM-N ont été déposées.

Autres affaires

Les administrateurs ont résolu d'obtenir l'autorisation de l'Agence de la santé et des services sociaux pour signer un bail pour l'**aménagement d'un Centre de la petite enfance** (CPE) de 42 places au centre d'hébergement Légaré. La priorité sera donnée aux enfants du personnel.

Ils ont aussi autorisé le **renouvellement du bail** pour les locaux de la clinique externe de psychiatrie situés au 10345 de l'avenue Papineau.

Enfin, le **calendrier des assemblées ordinaires** du conseil a été adopté.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mardi 5 mai 2009.